

Arts, lettres, langues Mention : Sciences du langage, des textes et de la littérature Spécialité : Métiers du texte et de l'image Domaine Arts, lettres, langues

RNCP9792 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342, 335, 325n
Code(s) ROME	K1601, E1306, G1102, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Rédiger des documents, des plaquettes. Les mettre en page avec des moyens informatiques. Classer, organiser, archiver et transmettre des documents (bibliothèques, médiathèques). Gérer, valoriser et développer un patrimoine culturel (médiation, projets, rédaction documents) Rechercher des mécénats.

Les postes demandent des qualités rédactionnelles et de la culture, afin de valoriser de manière pertinente le savoir culturel. Ils exigent en outre des capacités relationnelles, de l'énergie à l'action et de l'inventivité, ainsi qu'un grand sens du concret. Une pratique plastique personnelle est indispensable, car le public s'approprie souvent la culture par la pratique d'une activité (ex : ateliers du Louvre).

Une grande polyvalence est le maître-mot pour les petites structures. Possibilité de travail en milieu rural (permis B indispensable).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Écrit : importance fondamentale du rédactionnel et de la conception écrite
- PAO (logiciels de type XPress, In Design, Photoshop) et WEB
- Culture : culture générale, culture du contemporain
- Pratique plastique réflexive (carnet de bord et élaboration d'un dossier de présentation de travaux) d'une spécialité artistique plastique
- Médiation, archivistique, bibliothéconomie : Gestion d'évènement culturel, droit de la culture, bibliothéconomie, archivistique, recherche de mécénat
- Langues

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Centres culturels, associations et entreprises culturelles, médiathèques, bibliothèques, archives, monuments historiques, lieux du patrimoine, agences culturelles, agences de communication.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé(e) de développement territorial
- Chargé(e) de diffusion d'expositions
- Chargé(e) de développement des publics
- Coordinateur(trice) de projets
- Chargé(e) de l'information dans le cadre d'entreprises culturelles
- Guide culturel(le)
- Agent du patrimoine (médiathèque)
- animateur culturel
- Conservateur(trice) des bibliothèques
- Attaché(e) de conservation du patrimoine

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 888 €
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie · tension 4/5 (Élevée) J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	73 245
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury d'universitaires enseignant dans le master

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'universitaires enseignant et de professionnel

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9792/>